

Support réunion publique Rythmes scolaires

16 octobre 2021

SOMMAIRE

- 1 Introduction – Pourquoi une concertation sur les rythmes scolaires?
- 2 Le déroulé de la concertation
- 3 Le rythme de l'enfant
- 4 Etude d'impacts des rythmes à Courbevoie
- 5 Pour aller plus loin : les rythmes périscolaires
- 6 C'est à vous !

1

POURQUOI UNE CONCERTATION?

Rappel de l'historique au national et à Courbevoie

- **En 2013** : La loi pour la refondation de l'école de la République prévoit un retour à la semaine de 4 jours et demi, avec possibilité de l'appliquer en septembre 2013 ou septembre 2014
- **En 2014** : Courbevoie passe à la semaine de 4,5 jours – organisation de TAP 4 jours par semaine à partir de 15h45
- **En 2015** : Mise en place des NAP les vendredis après-midis à la place des TAP quotidiens
- **En 2017** : Un décret autorise le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles qui le souhaitent. A Courbevoie : consensus pour rester à 4 jours et demi.
- **En 2020 – 2021** :
 - ✓ La majorité de villes organisent désormais la semaine scolaire sur 4 jours
 - ✓ Courbevoie, Malakoff et Paris sont toujours à 4,5 jours

Point de rappel :

Au sens du Code de l'Éducation, le cadre réglementaire est de 4 jours et demi.
Une organisation à 4 jours est un régime dérogatoire.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

La semaine d'école à Courbevoie depuis 2015 – 2016

	8h - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h	18h - 18h45
Lundi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mardi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mercredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	Garderie <i>jusqu'à 12h30</i>	Accueil de loisirs		
Jeudi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Vendredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	NAP	goûter goûter + postscolaire goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	



A retenir

Seuls les temps en **classe** sont obligatoires. Les autres temps, dits périscolaires, sont **facultatifs**.

Points d'attention n°1 : les rythmes de l'enfant

La question centrale de cette concertation concerne les **rythmes de l'enfant** et donc la différence entre 4 jours ou 4,5 jours d'enseignement (temps en **classe** du tableau précédent).

Le débat entraîne naturellement des questions autour :

- ✓ De l'organisation des temps périscolaires (garderies, activités, etc.)
- ✓ Des impacts organisationnels et professionnels sur les familles et les enseignants
- ✓ Des impacts sociaux
- ✓ Des impacts financiers

La présente étude présente volontairement tous les aspects : rythmes de l'enfant et conséquences.

Points d'attention n°2 : le mode de décision

Le mode de décision, c'est-à-dire le vote en conseils d'écoles, est sujet à débat car il entraîne des déséquilibres :

- Tous les enseignants de la ville votent mais seuls les représentants de parents d'élèves votent, et non pas chaque famille.
- Les avis des agents de la Ville et du VAL ne sont pas pris en compte, alors qu'ils sont directement impactés par les rythmes de l'enfant et leur propre organisation.
- Les 35 écoles de la Ville ne sont pas homogènes, alors que chaque école compte pour une voix dans la synthèse finale : nombre d'écoles maternelles vs élémentaires, nombre de classes par école, etc.

Ce mode de décision est **réglementaire** (code de l'éducation).

Cependant, la concertation a été travaillée pour palier le plus possible ces déséquilibres constatés : réunion publique avec CR complet et public, questionnaire pour toutes les familles, temps de concertation avec les agents de la Ville et du VAL, etc.

2

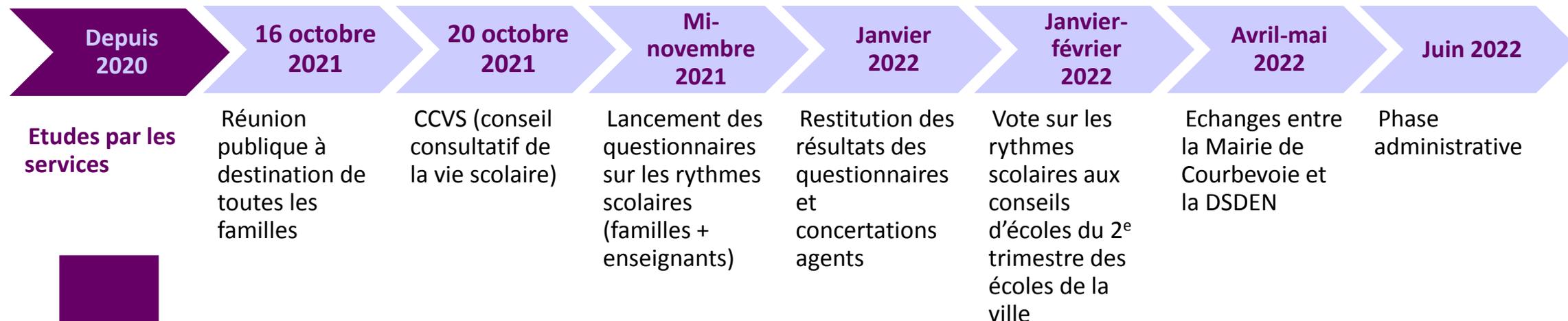
LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Etude par les services



• Objectifs :

- Échanger avec les agents de la Ville et du VAL, directement impactés par les rythmes scolaires, mais non sollicités par le vote officiel : VAL, direction de l'éducation, direction des sports et de la vie associative, direction de la culture
- Étudier les différents scénarios possibles, et les impacts potentiels sur la Ville, le VAL, les associations, les clubs sportifs, les familles, les enseignants

• Contenu :

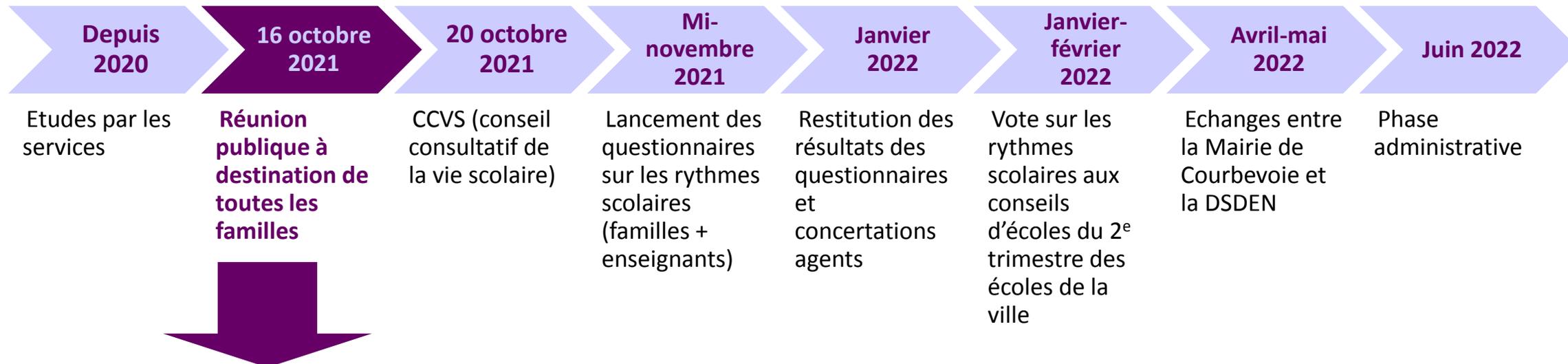
- Agents de la Ville : échanges sous forme de brainstorming, permettant aux agents de donner leur avis sur les rythmes
- Agents du VAL (animateurs et agents administratifs) : ateliers d'échanges sur les rythmes scolaires, les impacts d'un changement de rythme, les activités proposées, etc.
- Résultats de l'étude d'impact (restitués aujourd'hui)



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

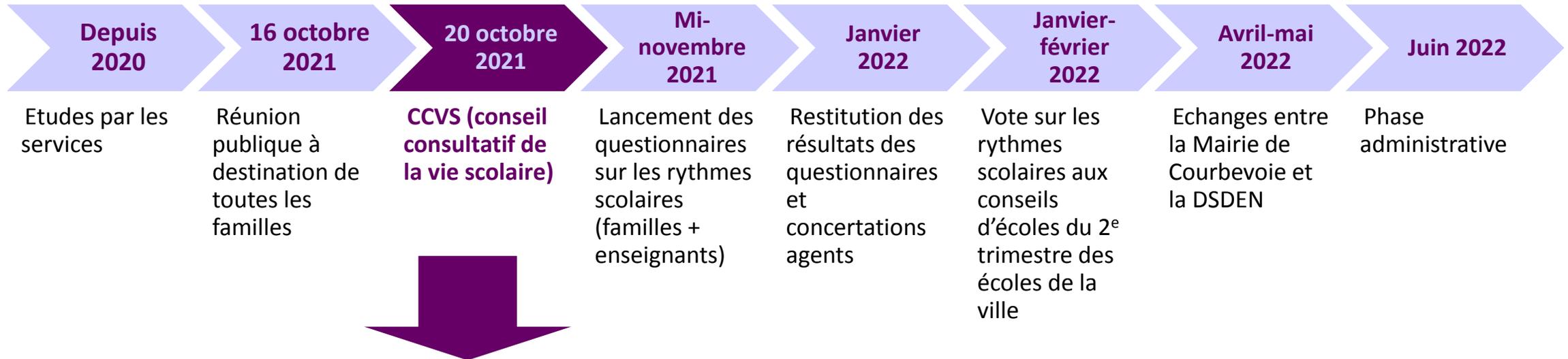
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique



- **Objectif** : présenter aux familles tous les éléments leur permettant de répondre au questionnaire et de se positionner sur une organisation de la semaine scolaire à Courbevoie en septembre 2022 à 4 jours ou 4,5 jours
- **Contenu** :
 - Présentations puis temps d'échange
 - Compte-rendu envoyé à toutes les familles et aux directeurs d'écoles à l'issue de la réunion
 - Possibilité de poser des questions ou donner son avis via une boîte emails dédiée : rythmes.scolaires@ville-courbevoie.fr



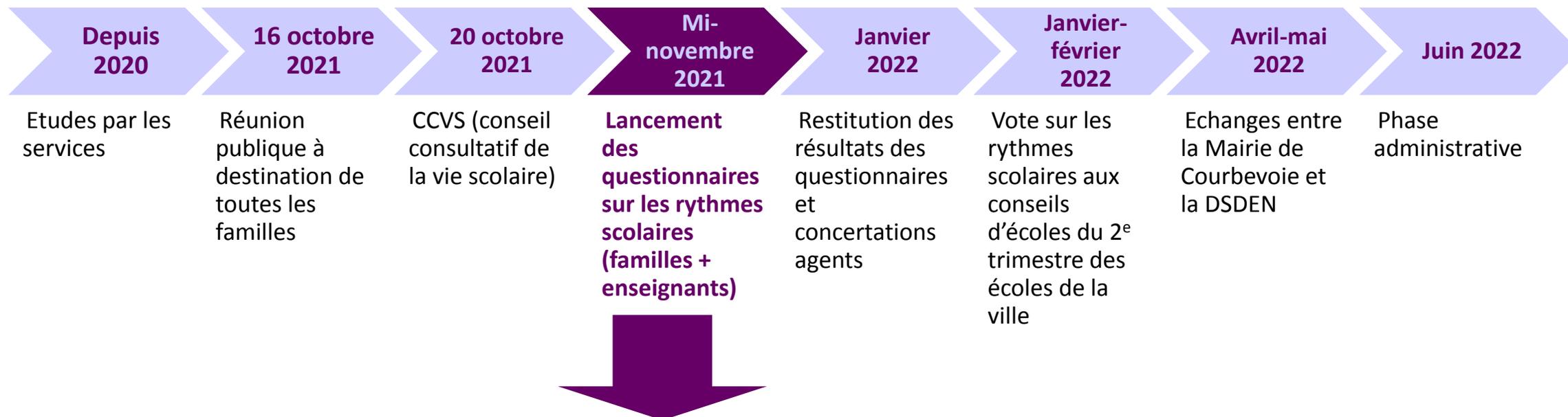


- **Objectifs** : échanger avec les membres du conseil sur la réunion de ce jour et les prochaines étapes

- **Membres du conseil** :

- Education nationale : inspectrice de l'Education nationale et représentants de directeurs d'écoles
- Mairie : élus de la majorité et de l'opposition
- Parents d'élèves : présidentes d'associations de parents d'élèves : APIFA, FCPE, LIPE, PEEP

Lancement des questionnaires



- **Objectifs** : permettre aux familles et enseignants de donner leur avis sur la question des rythmes scolaires à Courbevoie
- **Contenu** :
 - Questionnaire enseignants envoyé par Madame l'Inspectrice
 - Questionnaire familles envoyé par la Mairie, conçu avec des représentants de parents d'élèves



Résultats des questionnaires



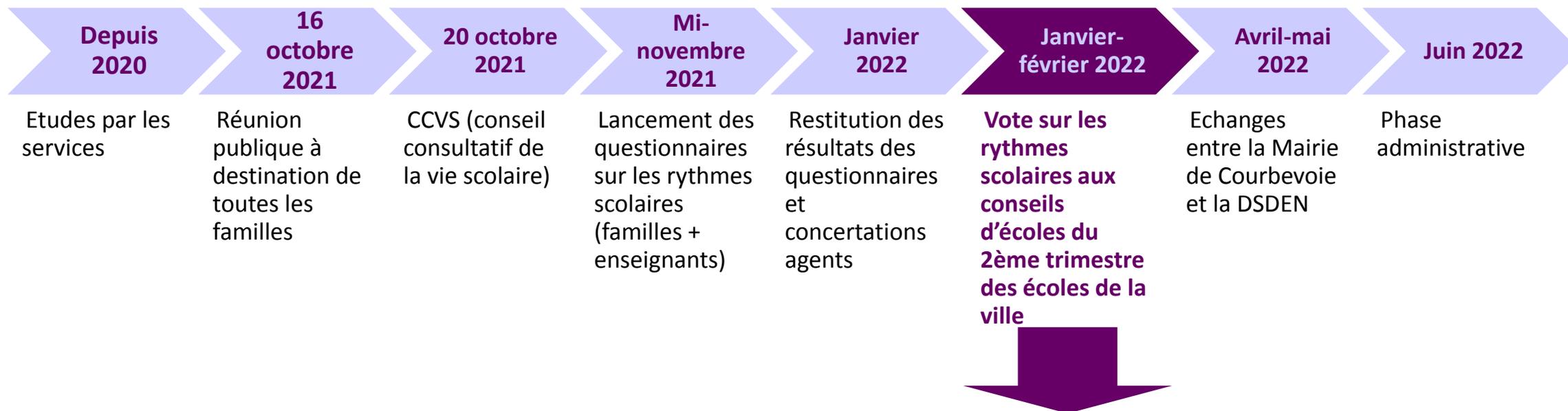
• Objectifs :

- Permettre à tous de connaître la tendance après enquête massive
- Permettre aux représentants de parents d'élèves de préparer leurs votes pour les conseils d'écoles du 2^{ème} trimestre, pour représenter au mieux les familles

- **Contenu** : les résultats seront transmis à tous, dans le « Coin des parents » à paraître en Janvier 2022



Votes en conseils d'écoles



• **Objectifs** : déterminer si les rythmes scolaires doivent évoluer à Courbevoie à la rentrée 2022

• **Contenu** :

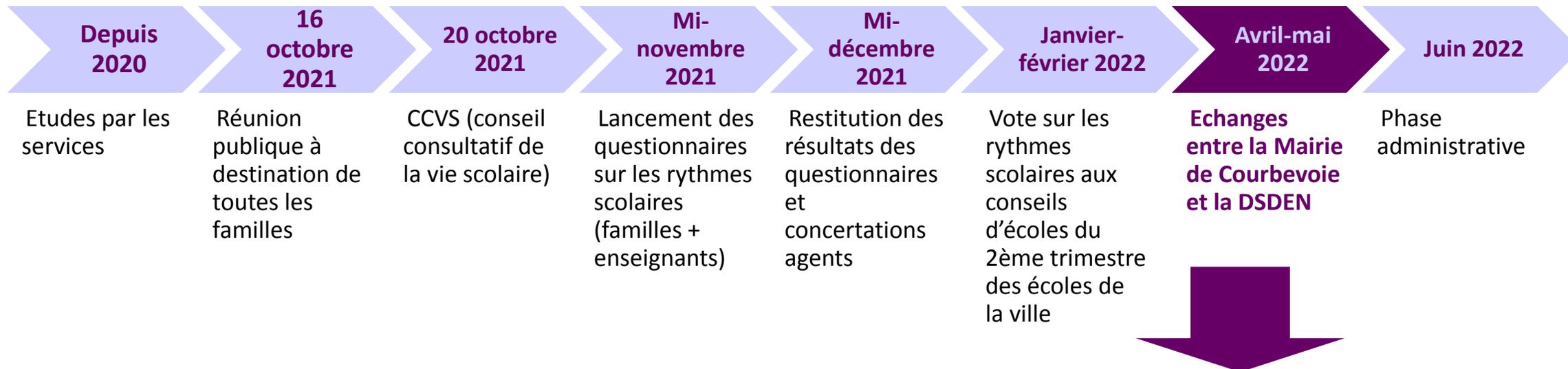
- La question portera exclusivement sur les temps scolaires : 4 jours ou 4,5 jours
- Les votants sont les participants aux conseils d'école : directeurs, enseignants, parents d'élèves, représentants mairie
- les résultats seront transmis par email à tous à l'issue de tous les conseils d'écoles



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Echanges avec la DSDEN



Objectifs : Décision par la DSDEN des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2022 à Courbevoie

Contenu :

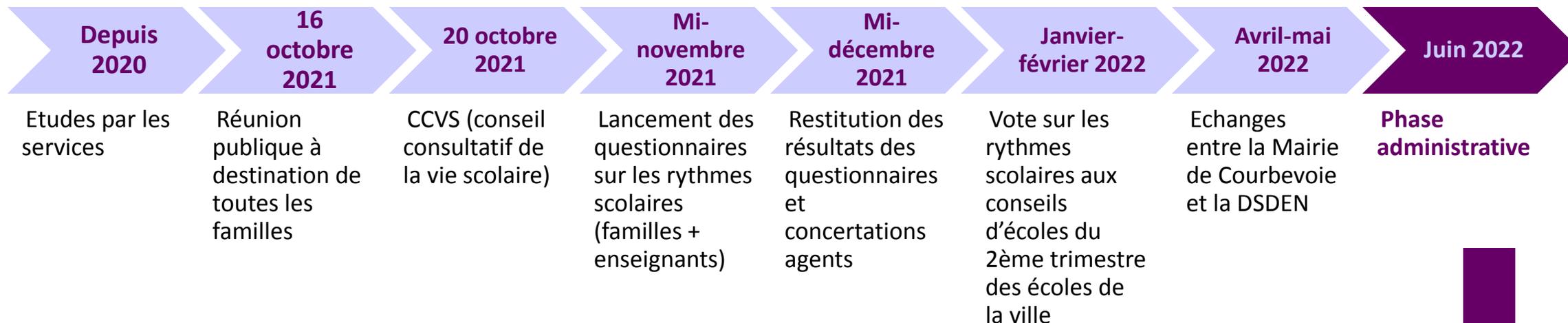
- 35 écoles avec 1 voix par école → le nombre de voix est additionné
- Monsieur le Maire soumettra les résultats détaillés des votes (*école par école, en séparant maternelles, élémentaires, et primaires*) à Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale
- Madame la Directrice de la DSDEN décidera de l'organisation des rythmes scolaires pour toutes les écoles publiques, hors Ecole européenne



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Phase administrative



Objectifs : Etapes administratives et décisionnelles à la Mairie de Courbevoie et au VAL

Contenu :

- Comités techniques (en cas de changement des organisations de travail) à la Ville et au VAL
- Vote en conseil municipal de la Ville
- Vote en conseil d'administration du VAL



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

3

LE RYTHME DE L'ENFANT



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les besoins et les rythmes de l'enfant

- La durée de la journée à l'école est de 6h de temps contraint (sans compter les temps de trajet, les heures de garderie et/ou de cantine).
- Elle est identique pour les enfants de 3 à 12 ans.



Des **alternances de temps forts et de temps faibles** dans l'attention et la capacité du traitement de l'information ont été observées.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Un réveil entre 6h30 et 7h30** (cas le plus fréquent) ne permet pas aux enfants d'être vigilants la première heure de classe (8h30-9h30), surtout pour les plus jeunes.
- **A partir de 8h30**, il faut entre 30 et 60 minutes pour que les enfants trouvent un niveau de vigilance suffisamment élevé pour qu'ils puissent développer une attention, une réceptivité et une disponibilité optimales.
- **A la mi-journée (entre 12h30 et 14h)** : dépression de la vigilance corticale (inhérente au cerveau), qui n'a rien à voir avec la prise alimentaire.

Temps forts (1/2)

- **Après 9h/9h30** : augmentation de la vigilance et du pourcentage d'élèves mobilisant leurs processus cognitifs. Maximum des capacités intellectuelles jusqu'à 11h/11h30.
- **Après 15h (jusqu'à 16h30)** : augmentation des taux de vigilance et d'attention.
- **Après 16h** : temps propice aux activités physiques et sportives (augmentation du métabolisme, de la température corporelle et de la force musculaire, et optimisation des coordinations motrices).



Temps forts (2/2)

- **Pour un enfant de 5-6 ans, la durée utile des activités pédagogiques pour une journée de classe s'élève à 2 ou 3 heures maximum** (parfois beaucoup moins selon les environnements et les conditions de vie) : **la durée maximale d'attention soutenue est en moyenne de 15 minutes consécutives.**
- Ces temps sont des temps maximaux pendant lesquels la vigilance et l'attention sélective des enfants sont suffisamment élevées, pour que les savoirs et les connaissances soient efficacement transmis et donc pour que chaque élève ait une plus forte probabilité de bien comprendre et d'apprendre.



Prise en compte particulière des enfants qui cumulent les déficits de sommeil et l'insécurité affective

- **Ces phénomènes sont accentués** chez les enfants qui ont des déficits cumulés de sommeil et des troubles du rythme veille-sommeil (ils se réveillent au cours de la nuit) et chez ceux qui vivent au quotidien dans l'insécurité affective (qui sont souvent les mêmes).
- De plus, **leur vigilance et leurs capacités d'attention restent faibles** entre 14h et 16h30, parfois dès la fin de la matinée.
- La majorité de ces enfants a des difficultés scolaires.



Conclusion

- **Les enfants ont donc besoin de régularité.**
- Une réorganisation de l'année scolaire a déjà été mise en œuvre, reposant sur une alternance de sept semaines scolaires et de deux semaines de vacances.
- L'organisation en neuf demi-journées permet l'étalement des apprentissages scolaires, l'allègement quotidien du temps d'enseignement et la complémentarité éducative périscolaire.
- La semaine de 4 jours pourrait également avoir un impact pour les élèves des familles les plus éloignées de l'école car ils ne fréquenteront peut-être pas le centre de loisirs le mercredi et n'auront pas un rythme régulier.

4

ETUDE D'IMPACTS

*Synthèse entre le travail des services,
les remontées de l'inspection et des parents d'élèves*



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2022 – 2023 : exemple d'une organisation à 4 jours

	Avant 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	Après 16h30
Lundi	périscolaire	classe	temps méridien	classe	périscolaire
Mardi	périscolaire	classe	temps méridien	classe	périscolaire
Mercredi	Pas de classe En cas d'inscription au périscolaire, l'accueil sera organisé en journée complète, comme une journée de vacances.				
Jeudi	périscolaire	classe	temps méridien	classe	périscolaire
Vendredi	périscolaire	classe	temps méridien	classe	périscolaire



Journée complète le mercredi : entrée des enfants de 8h30 à 9h, et sortie de 17h à 18h45.
Pas de sortie possible en cours de journée pour ne pas perturber enfants et animateurs pendant les activités.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Encadrement et capacité d'accueil 1/2

Pour la CAF et les SDJES :

La capacité d'accueil réglementaire est différente entre le mercredi et les NAP.

La capacité d'accueil est liée :

- 1. Aux taux d'encadrement :** plus contraignant le mercredi que le vendredi
- 2. A la disponibilité des partenaires et de leurs équipements**

Exemple : le vendredi après-midi, les gymnases sont accessibles pour les NAP.

En cas de passage à 4 jours, ils seraient probablement occupés par les clubs.

A RETENIR

Taux d'encadrement

Vendredi

1 animateur pour 18
enfants en élémentaire
1 animateur pour 14
enfants en maternelle

Mercredi

1 animateur pour 14
enfants en élémentaire
1 animateur pour 10
enfants en maternelle



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Encadrement et capacité d'accueil 2/2

	Maintien à 4,5 jours		Passage à 4 jours	
	Capacité	Présents	Capacité	Présents
Mercredi matin	Les 6 900 élèves sont à l'école		Les espaces disponibles et les taux d'encadrement permettront d'inscrire 3 300 enfants	entre 2 900 et 3 300 enfants seront présents <i>(projection par rapport à la présence réelle avant 2014)</i>
Mercredi après-midi	Les espaces disponibles et les taux d'encadrement permettent d'inscrire 3 300 enfants	2 900 enfants sont réellement présents (moyenne) <i>Inscription dans l'accueil de loisirs de l'école exclusivement</i>	Les espaces disponibles et les taux d'encadrement permettront d'inscrire 3 300 enfants	entre 2 900 et 3 300 enfants seront présents <i>(projection par rapport à la présence réelle avant 2014)</i>
Vendredi après-midi	Les espaces disponibles et les taux d'encadrement permettent d'inscrire les 6 900 élèves aux NAP	4 500 enfants sont réellement présents (moyenne)	Les 6 900 élèves sont à l'école	

A RETENIR

En cas de passage à 4 jours, ne pas avoir école le mercredi permettrait aux enfants :

- de **passer du temps en famille** (parents, grands-parents, etc.)
- de **participer à des activités de loisirs extrascolaires** (sports, culture, etc.)
- d'être inscrits en **accueil de loisirs** (celui situé dans son école ou un autre).

Impacts d'un passage à 4 jours sur les activités des enfants

- **Les activités NAP**, très appréciées des enfants, ne seront plus proposées.
- **L'offre sportive et culturelle sur les temps VAL** sera moins importante, les infrastructures et éducateurs sportifs ou culturels étant indisponibles
- Possibilité le mercredi de prévoir **plus de souplesse dans l'organisation des activités** :
 - ✓ des activités sur une journée entière, sur place ou en sortie
 - ✓ des activités en demi-journées sans contrainte forte liée aux horaires de repas : les heures du déjeuner et du goûter peuvent être adaptées si l'activité ou la sortie dure plus ou moins longtemps
- **Activités en clubs sportifs et équipements culturels** : seraient proposées à nouveau le mercredi, comme avant 2014



Impacts d'un passage à 4 jours sur l'organisation des familles

- **Capacité d'accueil :**
 - Mercredi : capacité d'accueil inférieure à l'accueil à l'école
 - Vendredi : tous les enfants seront à l'école le vendredi après-midi
- Avec l'école le mercredi matin, tous les enfants sont accueillis.
Sans école obligatoire, certains enfants issus de familles défavorisées pourraient se retrouver **sans activité toute la journée** (pas d'accueil de loisirs, pas d'activité extra-scolaire, pas de garde à plein temps)
- Pas vraiment de **temps de repos** pour l'enfant le mercredi s'il n'y a pas d'autre option que de l'inscrire en accueil de loisirs. Impact plus fort pour les familles :
 - monoparentales
 - dont les 2 parents travaillent
 - qui n'ont pas les moyens de faire garder leur enfant autrement
 - qui ne peuvent pas se permettre d'inscrire leur enfant en activité extra-scolaire
 - dont les enfants sont en maternelle, car il existe peu d'offres d'activités extra-scolaires pour cette tranche d'âges

Impact des rythmes sur les enseignants

- **Les formations obligatoires des professeurs des écoles** ont en très grande majorité lieu le mercredi matin.
 - **Maintien des 4,5 jours** : des solutions alternatives sont proposées aujourd'hui pour les enseignants de ces circonscriptions (conférence en présentiel le matin enregistrée et diffusée en distanciel l'après-midi).
 - **Passage à 4 jours** : les professeurs des écoles pourraient participer aux formations du mercredi matin
- **Impact sur les remplacements** : les enseignants remplaçants sont affectés sur un bassin d'éducation (Neuilly, Levallois-Perret, Colombes 1, Colombes 2, Bois-Colombes). Ces circonscriptions travaillant quatre jours, les enseignants de ces villes effectuent peu de remplacements le mercredi matin.
- **Impact sur l'organisation personnelle et familiale** de certains enseignants, qui n'habitent pas à Courbevoie

A RETENIR

Seules 2 villes des Hauts-de-Seine continuent à travailler le mercredi matin.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Impacts d'un passage à 4 jours sur les agents de la Ville

- **Educateurs sportifs, bibliothécaires, professeurs du conservatoire et du centre culturel**
: réaménagement des horaires de travail pour proposer une offre le mercredi
- **Agents des écoles :**
 - ✓ Seules les ATSEM sont réellement concernées, avec une réorganisation de leur temps de travail (mercredi non travaillé)
 - ✓ Impact mineur sur les BCDistes (bibliothécaires des écoles), sur les intervenants sportifs et culturels
 - ✓ Aucun impact sur les agents de restauration et d'entretien, sur les agents d'accueil et gardiens

IMPACT MAITRISÉ

Impacts d'un passage à 4 jours sur les agents du VAL

- **Impact sur les contrats de travail** : pas de vases communicants entre les temps NAP et le mercredi (cf pages précédentes)

Conséquences : réorganisation du temps de travail pour un nombre important d'animateurs, et pour certains contrats, baisse du volume horaire ou non-renouvellement :

- **Impact sur les missions des animateurs** :

- ✓ Forte valeur ajoutée des NAP (développement des compétences, partenariat associations, retours positif des enfants et des familles, valorisation des animateurs)
 - ✓ Enfants fatigués le vendredi après-midi (se croient en week-end)
 - ✓ Organisation et logistique compliquées pour les NAP
 - ✓ Mercredi après-midi seul trop court pour certains projets, + de sorties possibles sur une journée entière
 - ✓ + de contacts et rencontres avec les familles sur 4 jours
- Pas d'impact pour le personnel administratif du VAL
 - Recrutement difficile sur les NAP – plus facile pour le mercredi



IMPACTS TRES IMPORTANTS



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Impacts financiers - Financements de l'état

MAINTIEN 4,5 JOURS



Aides au périscolaire (fonds d'amorçage)

370 k€ / an



Incertitude sur son avenir

Aides de la CAF

253 k€ / an pour les NAP

PASSAGE À 4 JOURS



Suppression des aides au périscolaire (fonds d'amorçage)

Aides de la CAF

154 k€ / an pour le mercredi



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Impacts financiers sur les familles

	Maintien 4,5 jours	Passage à 4 jours
Restauration	Pas de changement	Pas de changement <i>car la Ville prendrait en charge les dépenses supplémentaires liées au plus grand nombre d'enfants qui déjeuneront le vendredi</i>
NAP	Pas de changement immédiat <i>A étudier si suppression du fond d'amorçage</i>	Arrêt de l'activité
Accueil de loisirs du mercredi	Pas de changement	Augmentation du tarif au prorata temporis (passage de 7h à 10h par jour)

A RETENIR

Au global, pour toutes les activités périscolaires et extrascolaires proposées, la Ville participe financièrement à hauteur de 60%.



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

		4,5 jours		4 jours	
		😊	😞	😊	😞
Synthèse ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rythme régulier de l'enfant ✓ Enseignement tous les matins ✓ Etalement des apprentissages scolaires ✓ Allègement quotidien du temps d'enseignement ✓ Complémentarité éducative périscolaire ✓ Très bons retours sur les NAP ✓ Offre sportive et culturelle sur les temps VAL importante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas d'activités sur journée entière le mercredi ✓ Enfants fatigués le vendredi après-midi pendant les NAP 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activités le mercredi sur une journée entière ✓ Souplesse pour l'organisation des activités 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rythme de l'enfant non respecté ✓ Difficultés d'apprentissage pour les enfants qui ont des déficits de sommeil, qui vivent au quotidien dans l'insécurité affective ✓ Pas de rythme régulier pour les enfants de familles les plus défavorisées ✓ Disparition des NAP ✓ Offre sportive et culturelle sur les temps VAL moins importantes ✓ Pas de temps réel de repos pour les enfants qui vont en accueil de loisirs le mercredi 	
	ENSEIGNANTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rythmes de l'enfant propices à l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formations difficiles à planifier le mercredi ✓ Difficultés à trouver des remplaçants le mercredi ✓ Organisation familiale des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formations avec tous les collègues du 92 ✓ Remplaçants peuvent venir à Courbevoie le mercredi ✓ Harmonisation avec les autres villes du 92 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rythmes de l'enfant moins propices à l'apprentissage
	FAMILLES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'organisation des familles ne change pas. ✓ Nombre important d'enfants accueillis le mercredi. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enfants sont accueillis sur la structure VAL de leur école (l'accueil de loisirs commence dès 11h30) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Si besoin les enfants peuvent être accueillis dans une autre structure VAL que celle de l'école où ils sont scolarisés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réorganisation potentielle pour les familles
	VILLE / VAL	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucun impact social sur les animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et logistique compliquées pour l'organisation des NAP ✓ Recrutement difficile sur les NAP ✓ Moins de contacts et rencontres avec les familles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Planning des ATSEM sur 4 jours ✓ + de facilité à recruter des animateurs le mercredi 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impact social fort au VAL : contrats modifiés, non renouvelés ✓ Taux d'encadrement plus contraint le mercredi que le vendredi ✓ + de possibilité de contacts avec les familles ✓ - de financement de l'Etat

5

POUR ALLER PLUS LOIN : RYTHMES PERISCOLAIRES



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouvelles offres ?

- En cas de maintien actuel des rythmes scolaires, ou en cas de changement, l'offre périscolaire **peut** évoluer.
- Deux pistes ont été étudiées :
 - Intégration d'une **garderie en élémentaire de 16h30 à 18h45** les lundis, mardis, jeudis (pour 4 jours et 4,5 jours)
 - Ajout d'une session **d'études surveillées le vendredi** de 16h30 à 18h (pour 4 jours uniquement)

→ Impact financier supplémentaire en cas de mise en place de ces nouvelles activités périscolaires



4,5 jours avec « grande » garderie pour les élémentaires

	8h - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h	18h - 18h45
Lundi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mardi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mercredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	Garderie <i>jusqu'à 12h30</i>	Accueil de loisirs		
Jeudi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Vendredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	NAP	goûter goûter + postscolaire goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	



A retenir

Seuls les temps en **classe** sont obligatoires. Les autres temps, dits périscolaires, sont **facultatifs**.

4 jours avec « grande » garderie pour les élémentaires

	8h - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h	18h - 18h45
Lundi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mardi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mercredi	<p>Accueil de loisirs en journée complète Entrée des enfants de 8h30 à 9h, et sortie de 17h à 18h45</p>					
Jeudi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Vendredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>) postscolaire	



A retenir

Seuls les temps en **classe** sont obligatoires. Les autres temps, dits périscolaires, sont **facultatifs**.

4 jours avec étude le vendredi pour les élémentaires

	8h - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h	18h - 18h45
Lundi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mardi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mercredi	Accueil de loisirs en journée complète Entrée des enfants de 8h30 à 9h, et sortie de 17h à 18h45					
Jeudi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Vendredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)



A retenir

Seuls les temps en **classe** sont obligatoires. Les autres temps, dits périscolaires, sont **facultatifs**.

4 jours avec grande garderie et étude le vendredi pour les élémentaires

	8h - 8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 18h	18h - 18h45
Lundi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mardi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Mercredi	Accueil de loisirs en journée complète Entrée des enfants de 8h30 à 9h, et sortie de 17h à 18h45					
Jeudi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat. + élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)
Vendredi	garderie <i>mat.-élém.</i>	classe	temps méridien	classe	goûter + postscolaire goûter + étude (<i>élém.</i>) goûter + garderie (<i>mat.-élém.</i>)	postscolaire garderie (<i>mat.-élém.</i>)



A retenir

Seuls les temps en **classe** sont obligatoires. Les autres temps, dits périscolaires, sont **facultatifs**.

6

C'EST À VOUS !



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci !